

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° AS1419

présenté par  
M. Lefèvre

-----

### ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 12.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article supprime l'exonération de cotisations sociales dont bénéficiaient jusqu'à présent les Jeunes entreprises innovantes (JEI) pour les personnels impliqués dans les activités de recherche et d'innovation dont notre économie a pourtant cruellement besoin.

Il est ici proposé de revenir sur cette mesure.